

Accords de Bretton Woods—Loi

Des députés ont parlé ici de la baisse, voire de la disparition des programmes d'enseignement et de l'impuissance absolue des gouvernements des pays du tiers monde à assurer des services éducatifs en raison des exigences du FMI et des accords de Bretton Woods.

Nous avons entendu dire que le système de soins de santé de bien des pays s'était effondré à cause de la politique du FMI, lequel est dominé par les pays occidentaux et les États-Unis qui s'intéressent beaucoup plus au remboursement de la dette qu'à la protection des citoyens. Beaucoup de pays ont un taux d'analphabétisme de 70 et quelques p. 100 et un taux de mortalité infantile de 50 à 60 p. 100. D'autres orateurs ont déjà bien fait valoir ces points. Ils ont signalé que nombre de programmes d'aide sont pillés par des hauts fonctionnaires et par des parents et des amis des oligarchies régnantes. Il s'ensuit que l'aide n'arrive jamais aux classes les plus pauvres de la société. La corruption crée des dissensions. Des populations se révoltent contre des systèmes et des régimes qui essaient de percevoir jusqu'au dernier sou disponible pour payer les soins médicaux, l'enseignement, l'eau potable et le système sanitaire dont ils ont besoin. Des vies sont brisées et les insurrections succèdent aux révolutions. La politique du FMI a créé, dans le tiers monde, beaucoup de mécontentement qui a donné lieu à des insurrections, ce qui n'empêche pas les États-Unis et d'autres puissances de fournir les armes et l'aide militaire nécessaires pour étouffer les insurrections et assurer à ces pays la stabilité qui leur permette de rembourser leur dette. Par la même occasion, les citoyens de ces pays, toujours ceux des classes les plus pauvres, se trouvent de plus en plus opprimés en raison des manoeuvres militaires. Voilà ce que fait le Fonds monétaire international.

Voilà le genre d'activités que permettent dans les pays du tiers monde nos contributions dans le cadre du renouvellement des accords de Bretton Woods. Une dette écrasante déstabilise les pays qui se sont vu accorder des prêts à l'origine. D'autres nations finissent pas accorder une aide militaire pour juguler des insurrections dans des pays où l'on cherche à rétablir la démocratie et la justice. Pourquoi le Canada devrait-il souscrire à ce genre de politique internationale en vertu de laquelle on extirpe aux pays jusqu'au dernier centime, les obligeant ainsi à supprimer des programmes de santé et d'autres mesures sociales, pour rembourser leur dette internationale. Ce sont les démunis qui en souffrent. Nous ne saurions le tolérer au Canada et je ne vois aucune raison pour que nous contribuions à un fonds dont la politique consiste à rendre aux autres la vie difficile.

Je suis déconcerté d'apprendre que le gouvernement n'a pas prêté une oreille attentive au débat éclairé qui s'est déroulé dans cette enceinte. Mon collègue, le député de Cowichan—

Malahat—Les Îles (M. Manly) et le député de Spadina (M. Heap) ont donné leur avis là-dessus. Il est essentiel que le gouvernement y réponde.

Avant que nous ne consentions la moindre somme au Fonds monétaire international, nous devrions insister pour que l'on s'emploie à régler le problème posé par l'endettement des pays du tiers monde. Ces pays devraient être en mesure de gérer leurs finances, et d'offrir à leur population certains programmes sociaux tout en lui assurant une certaine stabilité. C'est seulement alors qu'ils pourront envisager d'instaurer des régimes d'assurance-maladie et de prévoir l'infrastructure nécessaire pour consolider leur économie et lui donner de l'essor.

Fort de tout ce qui précède, je propose:

Que la motion soit modifiée en supprimant tous les mots après «Que» pour les remplacer par ce qui suit:

«Le projet de loi C-126, tendant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais seulement dans six mois.»

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il des questions ou des observations?

M. Manly: Madame la Présidente, le député peut-il expliquer pourquoi il a proposé la motion?

Des voix: Oh, oh!

M. Skelly: Pour plusieurs raisons importantes, madame la Présidente. Il n'y a pas de quoi rire. Les conservateurs rigolent là-bas dans leur coin. Ils me font penser au zoo de San Diego. Leur bavardage et leurs sottises dépassent l'entendement. La motion n'est pas drôle.

M. Mayer: C'est une blague.

M. Skelly: Si le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé cherche à ajouter à son répertoire de blagues, il ne devrait pas le faire aux dépens des pays du tiers monde.

M. Mayer: Vous êtes le dindon de la farce.

M. Skelly: Il devrait étudier la contribution du Canada aux souffrances, à la mortalité infantile et à la destruction totale des économies. Je sais qu'il a bon coeur. C'est sans doute sa tête qui ne peut absorber les conséquences du projet de loi. J'ai proposé la motion pour que les arguments succincts, saillants et pertinents de mes collègues à propos des aspects néfastes des mesures législatives canadiennes qui modifient ces accords d'une année à l'autre et qui permettent de maintenir ce genre de politique puissent être réitérés plus en détail et en termes simples, de façon que les députés d'en face puissent les comprendre. Le portrait global de la situation brossé par les députés de Cowichan—Malahat—Les Îles et de Spadina n'a pas éclairé leur lanterne.